

Une attention particulière sera portée aux projets structurants en termes de territoire et de partenariats et facilitant une approche globale des freins d'accès à l'emploi des personnes.

L'objet social des candidats devra être cohérent avec les enjeux d'insertion socio-professionnelle des publics les plus vulnérables. Ils devront par ailleurs démontrer une expérience dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle et un ancrage territorial.

La santé financière des opérateurs candidats et la crédibilité financière du projet feront partie des critères d'instruction.

Les dépenses de formation ne sont pas éligibles.

Le coût total du projet ne pourra pas être inférieur à **150 000€ sur 3 ans**.

Document à télécharger :

Cahier des charges : [site legifrance](#)

Contact :

Pour toute question et besoin d'appui pour utiliser la plateforme de dépôt merci de contacter: stephanie.leroy@dreets.gouv.fr et laurence.artaud-david@dreets.gouv.fr